



ANNEXE FINANCIERE

Année scolaire 2025-2026

Frais obligatoires

Droits de scolarité

Les frais de scolarité de l'année scolaire 2025/2026 ne seront connus que le 31/01/2026

Frais de scolarité 2024-2025 pour mémoire :

DATE DE FACTURATION	30 SEPTEMBRE 2024	31 JANVIER 2025	1 ^{er} AVRIL 2025	
Niveau	1ER TRIMESTRE (LL)	2EME TRIMESTRE (LL)	3EME TRIMESTRE (LL)	TOTAL (LL)
Maternelle PS, MS et GS	81 500 000	81 500 000	81 500 000	244 500 000
Elémentaire CP, CE1, CE2, CM1, CM2	84 000 000	84 000 000	84 000 000	252 000 000
Collège 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	84 500 000	84 500 000	84 500 000	253 500 000
Lycée 2 ^{de} , 1 ^{ère} , Terminale	87 000 000	87 000 000	87 000 000	261 000 000

- Le montant dû par les familles, à titre d'acompte, sur les droits du 1er trimestre de l'année suivante, est de 25 500 000 LL par élève.

Cette somme sera déduite de la facture du 1er trimestre (septembre – décembre) de l'année suivante

ATTENTION :

Le versement des 25 500 000 LL est nécessaire mais non suffisant pour valoir réinscription.

Autres frais obligatoires

- Les frais d'examen perçus pour compte de l'Etat français et/ou libanais (3ème, 1ère et Terminale)
- Les prix des manuels numériques
- Les pénalités, dégradations, remplacement du carnet de correspondance, photos

Frais complémentaires facultatifs

☒ Comité des parents

La cotisation pour le comité des parents d'élèves, par an et par élève (facturée si l'option « oui » est cochée en ligne sur Eduka).

Si oui La cotisation s'élève à :

☐ 360 000,- LL par an

et/ou

☐ 4 USD par an



LYCÉE NAHR IBRAHIM

Franco-Libanais

☒ Caisse de solidarité



La cotisation pour la **caisse de solidarité**, par trimestre et par élève, (facturée si l'option « oui » est cochée en ligne sur Eduka).

Le montant de la cotisation est laissé au choix de la famille.

Si oui :

- | | |
|---|--|
| ☐ 1 000 000 LBP par trimestre | ☐ 10 USD par trimestre |
| ☐ 2 000 000 LBP par trimestre | ☐ 20 USD par trimestre |
| ☐ 3 000 000 LBP par trimestre | ☐ 30 USD par trimestre |
| ☐ Montant libre (au-delà de 3 000 000 LBP par trimestre) | ☐ Montant libre (au-delà de 30 USD par trimestre) |

Ces deux cotisations sont facturées dès la première échéance sauf avis contraire de votre part notifié par écrit auprès de Madame Mirna CHIHANE : scolarite.liban.lfni@mlfmonde.org

☒ Autre facturation après accord de participation

- Les activités périscolaires
- Les sorties et voyages pédagogiques
- Les classes découvertes
- Les photos d'identité et la photo de classe
- Les certifications en langue ou leur préparation
- Les frais de traduction et/ou de certification,
- Les frais de visites médicales non obligatoires
- Les collations des classes maternelles
- Le transport scolaire
- Toute autre activité proposée par le lycée

Remises et abattements

Pour les élèves scolarisés avant septembre 2015 :

Une réduction sur les seuls droits de scolarité est accordée aux familles nombreuses selon les modalités suivantes :

- 10 % pour le 3^{ème} enfant
- 20 % pour le 4^{ème} enfant et pour les enfants scolarisés simultanément dans l'établissement

Pour les élèves scolarisés à partir de septembre 2015 :

Une réduction sur les seuls droits de scolarité est accordée aux familles nombreuses selon les modalités suivantes :

- 5 % pour le 3^{ème} enfant
- 15 % pour le 4^{ème} enfant et pour les enfants scolarisés simultanément dans l'établissement

Transport et restauration :

La société VIT pour la gestion des transports du Lycée Franco-Libanais Nahr Ibrahim et la société TRILICA pour la restauration du Lycée Franco-Libanais Nahr Ibrahim sont des sociétés privées de droit libanais proposant des services qui font l'objet d'une facturation qui leur est propre et dans laquelle le Lycée Franco-Libanais Nahr Ibrahim n'est pas impliqué.

Mode de paiements

Les modes de paiement seront précisés sur chaque facture envoyée aux familles